

N/REF : 24/08/2026 16H46 C:002020 I:02572
V/REF : AC/C53292
V/Email reçu le Lundi 24/08/2026 à 16H46

AIGUILLON CONSTRUCTION
Service Comptabilité
60 AVENUE DU CANADA
CS 50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BVR
IMMEUBLE : VILLE AU ROUX - BVR
RUE DE LA BASSE VILLE AU ROUX
6-26
35400 ST MALO

Rennes, le 28 Aout 2026

Référence Marché: 024054-PBS-006

LOCALISATION : 14 RUE DE LA BASSE VILLE AU ROUX - MR ET MME TATIBOUET : 06 62 22 64 72
LOGEMENT N° 014256, PORTE N°4256, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LA SALLE DE BAIN.
Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 25/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : MAUVAISES ÉTANCHÉITÉ AU NIVEAU DE LA ROBINETTERIE DE DOUCHE
COUPURE D'EAU
DÉPOSE ROBINETTERIE ET ROSACE
DÉPOSE DES JOINTS SILICONES
REPRISE JOINT SILICONE
REPOSE DE LA ROBINETTERIE ET DES ROSACES
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 25/08/26 A 16H15 TKERMARREC@AIGUILLON.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	102,92	102,92
1,00	PBL125-Rescel./Refixat.Robinet.murale	1	79,24	79,24
TOTAL H.T.				182,16
T.V.A. a 10,00%				18,21
TOTAL T.T.C.En EURO				200,37

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.